

1 9 7 3

Comment mieux résumer cette année-là... :



Mais commençons par le commencement.

Moi, début février 1973 je suis à PRA LOUP, à la neige avec mes enfants, pendant leurs vacances scolaires.

C'est un rendez-vous immuable auquel je n'ai JAMAIS dérogé avec eux.

J'apprends les nouvelles en redescendant de la montagne avec ma 2CV bleue, achetée au garage Trovati à Rognes grâce à **Pierre VIELLARD**Eh oui, je me suis viandé avec ma belle Escort rouge. C'est d'ailleurs le frère de Pierre qui me la rachète....

Les Syndicats signataires du Protocole de 70 (le Sncta n'en est pas) ONT DÉNONCÉ celui-ci le 3 février 1973. L'Administration a décidé cependant de le reconduire tel quel.

Le 10 février 1973 le Bureau National a lancé SEUL un APPEL A LA GRÈVE TOTALE, un arrêt de travail de quatre jours. Il dépose un *préavis* en bonne et due forme. Celui-ci est rejeté par le Ministère qui le considère contraire à la loi de 1964.....

Le BN estime que la « *période est favorable, au moment où le Gouvernement est obligé de rendre des comptes* ». Les élections législatives, en effet, approchent.

« *L'action a pour objectifs :*

- *Le rétablissement des libertés syndicales aux Officiers Contrôleurs de la Circulation Aérienne.*
- *Le reclassement indiciaire de la profession. »*

C'est la mobilisation générale. Tandis que **Pierre VIELLARD** et **Michel GARCIA** se rendent à NICE (ils auront des problèmes de circulation avec des congères sur l'autoroute toute neuve), **Jean-Marie** et moi allons à la Tour de LYON.

Nous y serons également bloqués par la neige, alors que le soir je suis de nuit au CCR.....

Nous téléphonons par la ligne directe et tombons sur **GERMAIN**, l'un des Chefs de la Une et Cégétiste bon teint....Ambiance..... J'arriverai quand même faire la nuit vers minuit.

On ne saura jamais pourquoi, l'Administration s'est mise dans la tête que la grève commencera le 19 février 1973. Sans doute par ce que le Syndicat a convoqué une conférence de presse à cette date.....

Ce jour-là, dès 6h 30, **Coulardot** est dans la Salle !!!!

Évidemment, il ne se passe rien et l'Administration, très intelligente n'est-ce pas, croit que tout est fini avant d'avoir commencé !

L'Administration est même tellement conne qu'elle ne s'est même pas rendue compte que le 20 février 1973 au matin, **Jean-Marie** est Chef de salle à Aix, **Daniel** à Paris et **Michel LEMERRER** à Bordeaux.....

Le pauvre **Coulardot** est obligé de se lever en vitesse !!!!

Oh, nous sommes loin d'être majoritaires. Même au sein du Sncta, beaucoup ont la trouille.

Ce seront surtout les jeunes qui seront en grève. Cependant, nous sommes assez nombreux pour que le trafic soit très perturbé. C'est d'autant plus le bordel que l'Etat Français (qui ne croyait pas du tout à la grève) s'est bien gardé, *en dépit de ses obligations internationales* (Convention de Chicago) de prévenir les autres Pays de la possibilité de ce mouvement social. Pris au dépourvu, il n'en sera que plus féroce dans ses réactions.

Dès le 21 février 1973 les sanctions dégringolent.

Le 22 février 1973 au soir, **Robert GALLEY**, encore lui, à nouveau Ministre des Transports est à la télé. Il nous traite de « **HORS LA LOI** ». Ca n'intimide personne !

Dans la foulée il annonce que le Gouvernement a décidé de remplacer les Contrôleurs civils – grévistes ou non – par les Contrôleurs militaires. C'est le Plan **Clément Marot** (C et M pour Contrôle Militaire).

Avant même la fin du journal télévisé, apparaît sur les écrans, en uniforme, **Jean HARBION**¹, Commandant de bord à Air Inter et Président du Syndicat National des Pilotes de Ligne. Il annonce que les pilotes refuseront de voler sous contrôle militaire. « *Le Plan Clément Marot est à ranger aux rayons des accessoires* » ajoute-t-il. Arrivera ensuite un communiqué identique de l'IFALPA, la Fédération Internationale des Pilotes de Ligne, qui rappellera d'ailleurs qu'en 1968, première application du Plan Clément Marot, elle avait déjà vigoureusement protesté contre ce plan.

Explosion de joie dans les différentes Assemblée Générale.
Partout, en dépit des sanctions, on vote la poursuite de la grève au-delà des quatre jours prévus. Seul **Daniel GORIN** est contre cette prolongation et le fait savoir.

Et les sanctions s'accroissent :

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
Secrétariat Général à l'Aviation Civile
Région Aéronautique Sud-Est
21, avenue Jules Isaac
13 617 - AIX-EN-PROVENCE CEDEX

jcm/dls.

Aix, le 20 février 1973

N/Réf. : n° 0216 /CRNA-D

Monsieur FOURNIER Jacques
18, résidence Bellevue
13 510 - EQUILLES

RECOMMANDE
avec A.R.

Le 20 février 1973, vous ne vous êtes pas présenté à votre poste de travail.

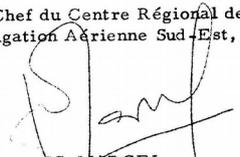
Vous voudrez bien me communiquer, par écrit et par retour du courrier, des explications concernant votre absence.

Dans le cas où ces explications ne seraient pas jugées satisfaisantes, l'Administration Centrale m'a fait savoir que :

1°) - Outre l'abattement de 1/30ème de votre traitement par jour d'absence, votre prime mensuelle d'exploitation et votre prime mensuelle de surcharge seront réduites de 50 % pour le mois de février.

2°) - Une procédure disciplinaire sera engagée à votre encontre.

Le Chef du Centre Régional de la
Navigation Aérienne Sud-Est,


J.C. MARCEL
Ingénieur de l'Aviation Civile

Le lendemain, nouvelle lettre recommandée, signée cette fois du nouveau Directeur Régional, Mr **AGESILAS**.

Et puis il écrit encore le lendemain, « *je viens d'être informé que vous étiez également absent le 22 février 1973 à la prise de service de 11 heures* ».

¹ Je ferai sa connaissance après les événements et il m'accueillera chaleureusement, en poste, à plusieurs reprises à l'occasion de mes nombreux vols sur Air Inter.

«cette nouvelle absence vous plaçant dans la situation de **récidiviste** [!!!!] entraîne la retenue totale des primes (exploitation et surcharge) du mois de février, l'aggravation de la sanction disciplinaire déjà encourue du fait de votre première absence »

Et v'là t'y pas que le 24 février 1973, le Directeur est « *informé que pour la troisième fois consécutive* » je ne me suis pas présenté à mon poste de travail à 8 heures.

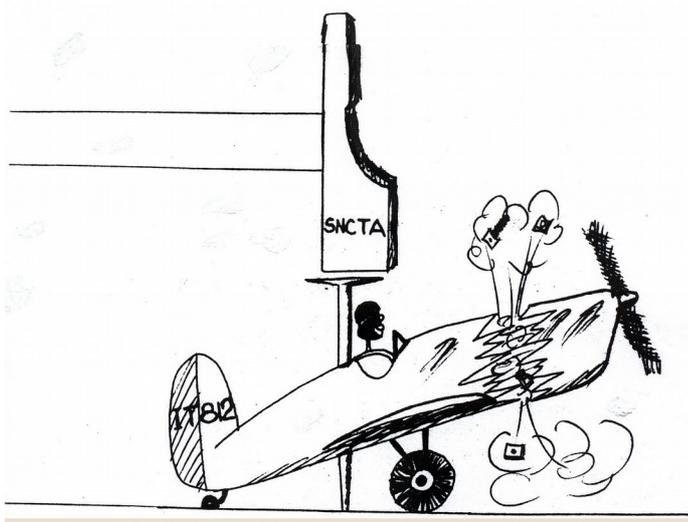
Alors, vlan. Mon traitement est réduit de 50%, mes primes sont intégralement supprimées !

Mais dès la veille..... le Secrétaire Général à l'Aviation Civile, **Maurice GRIMAUD**² avait signé un arrêté ministériel m'infligeant un abaissement d'échelon.

Le lendemain, puisque rien n'y fait, il signe les arrêtés de suspension de fonction.

Rien n'entame la détermination des grévistes.

Partout se tiennent des AG. A Aix il va même nous arriver d'en tenir deux le même jour. Les épouses des grévistes sont même conviées et elles viennent nombreuses donner leur avis. Il va même y avoir beaucoup d'humour, tellement le moral est élevé. **Yves LE DISEZ** qui est en grève avec nous bien que non adhérent du Sncta va nous régaler de nombreux dessins qui seront punaisés quotidiennement sur notre panneau d'affichage. Certains feront même hausser les épaules au Père **Coulardot** !!!



Titres des journaux :
« **Les avions cloués au sol** ».

Voilà ce que ça donne avec le coup de crayon d'Yves.

Les sanctions à répétition vont également beaucoup l'inspirer.

² Ancien Préfet de Police de Paris en Mai 68 que j'avais vu, de mes yeux vu, Boulevard de l'Observatoire, en grand uniforme, faire reculer le barrage des CRS puis faire face au cortège des manifestants tout juste parti de Denfert Rochereau (au risque de prendre un pavé dans la tronche) et dire : « *ce soir vous n'irez pas boulevard Saint Michel* ».....Fallait le faire.....



Michel GARCIA et **Pierre VIEILLARD** animent ces A.G. Moi, je suis un peu en retrait. Pourtant, **Gérard MARIN**, le Secrétaire de Section en titre ne fait pas la grève. Il démissionne et me laisse la place....

Pierre VIEILLARD va tenter de convaincre la CFDT de se joindre à nous. Il va passer quasiment une nuit complète avec eux. Le débat, mené par **Alain MAREC** et **CREMEL** (ESA fort sympathique au demeurant), tournera autour de :

- 1) si on fait grève avec le Sncta on va trahir les salariés car c'est une grève catégorielle.
- 2) Si on ne fait pas grève avec le Sncta, on va trahir les Contrôleurs.

La CFDT va choisir la seconde trahison.....

Comme nous sommes à la Cftc, l'ami **MURGALE**, bien qu'ESA, vient souvent assister à nos AG.

Et il y a un type du BCT, (je ne retrouve pas son nom), que nous connaissons à peine, lui aussi à la Cftc, qui demande à y venir. Pourquoi pas. Sauf que quelques jours plus tard nous découvrons, je ne sais par quel hasard.... que ce type a une carte du **SAC** « le service d'action civique » cher à Pasqua !!!!! Le bonhomme n'aura donc pas trop longtemps l'opportunité de nous espionner. Il est viré manu militari.....

Clément Marot en place (difficilement....) la Salle de contrôle est fermée et déserte.

Alors un certain **Yvan FAUP**, jeune Cégétiste plein d'allant, va beaucoup nous faire rire.

Il se pointe un bon matin, accompagné d'un huissier, pour faire constater qu' « ON » l'empêche de travailler. De sa grosse voix, que beaucoup connaîtront par la suite, il fait un beau scandale dans les couloirs et puis.....pffitttt, tout rentre dans l'ordre.

Moi, je fais les permanences au local syndical. C'est encore un local intersyndical . Que nous partageons avec la CGT et la CFDT. Il faut dire ici qu'ils seront très fair-play. Ils nous le laisseront quasi à disposition totale. Ils n'y viennent que lorsque vraiment ils ont quelque chose à prendre dans leur armoire.

Je ferai souvent ces permanences avec **Bernard FRANCESCHI**³.

On va bien rigoler tous les deux. Mon frère aîné, qui travaille dans une boîte anglaise en France, a un poste assez élevé, me fait joindre un jour parsa secrétaire ! Objet de l'appel : est-ce que je ne pourrais pas me débrouiller pour faire passer de Londres à Paris l'avion que doit prendre son PDG.....Je répond à cette gentille dame que mon frère n'a qu'à me rappeler en fin de journée. Et lorsque mon frangin , tout frétilant, s'exécute en fin d'après-midi, c'est **Bernard** qui, impérial, lui répond :

« Ici le secrétaire particulier de Mr Fournier. Il m'a chargé de vous dire que votre requête n'a pu être prise en considération ». Et il a raccroché.

Mon frangin m'a fait la gueule pendant plus de six mois.....

On reçoit les coups de fil de Paris, notamment de **Jean-Marie**, qui est parti au CCR Nord pour la durée de la grève. On prend les communiqués sous la dictée...les fax n'existent pas encore. On recopie. On prend la machine à écrire, on tape le stencyl, et puis on met en marche la ronéo gestetner...

Moi, je suis plutôt chargé de dépouiller la presse. Tous les matins, je passe chez Goulard, sur le Cours Mirabeau. Et de temps en temps, j'ai un coup de sang. Alors j'écris aux journaux, soit à titre personnel, soit sur papier à en-tête du Syndicat. Je tape mes lettres , le soir, chez moi, sur la vieille machine « Corona » que ma mère m'a donné. Elle avait appris dessus la dactylographie lorsqu'elle était jeune fille. C'était une machine à ruban bleu...Et avec la sonnette en bout de ligne. Le retour chariot était manuel. J'achèterai ensuite des rubans bicolores noir et rouge. (Je l'ai toujours mais ne m'ensert plus...

Au début, on s'amusait beaucoup à écouter les radios « *périphériques* », RTL ou Europe 1 car il leur arrivait de diffuser des enregistrements des fréquences militaires du Plan Clément Marot. C'était pas triste !!!!! Evidemment, ce n'était pas le France Inter de l'époque qui allait diffuser çà.... Mais comment donc ces radios-là s'étaient procuré de tels enregistrements ? Eh bien le Sncta avait mis au point en région parisienne un « *service d'écoute* » !!!! Je crois bien que c'est **Michel JOUSSELIN** qui coordonnait tout çà.

Il avait été question qu'on fasse de même dans le Sud-Est. Nous n'en n'avons pas eu le temps.

Le **5 MARS 1973**, on ne va pas rigoler du tout. Nous sommes en tout début d'après-midi. **Alain CAGNAT** (Equipe Une...) fait irruption, il est blanc comme un linge, essoufflé, il n'arrive pas à parler. C'est avec peine que nous finissons par comprendre ce qu'il veut nous dire. Il vient d'entendre à la radio l'annonce de la **collision aérienne de Nantes**. Deux avions espagnols se sont télescopés en plein vol. Je ne me souviens plus exactement de la suite de la journée.

³ (†) 16 Février 2006

Mais bien entendu, se tiennent les AG quotidiennes. A-t-on accepté les non-grévistes ? Je ne sais plus, mais je pense qu'il devait y en avoir.

Toujours est-il que, sans mot d'ordre précis du BN, sans grande coordination entre les AG (Paris, Bordeaux et nous, principalement) **nous décidons tous de poursuivre la grève !!!**

Nous imaginons tous que le Gouvernement n'aurait pas d'autre choix que de négocier si nous reprenions le travail.

Mais « **On ne bâtit pas une carrière sur un tas de cadavres** » proclament les A.G.
Il y a eu 68 morts !

Cela restera la fierté de nombre de Contrôleurs en général et du Syndicat en particulier, encore aujourd'hui, malgré la suite des événements.

Évidemment ça va barder. La presse n'en parlons pas. Notamment en Espagne....
C'est la panique en haut-lieu.

Robert GALLEY, en première ligne...va même jusqu'à accuser le Pilote survivant. Qui pendant ce temps-là est d'ailleurs gardé au secret sur la base aérienne de Cognac où il a réussi à poser son Coronado avec quatre mètres d'aile en moins.

Le SNPL n'est même pas autorisé à le rencontrer !

Bernard GOUDENECHÉ, avant d'arriver dans ...l'Equipe Une, fait son service militaire là-bas....

GALLEY n'arrivera jamais à se dépêtrer de cette erreur, car bien entendu, le Pilote survivant, **Mr ARENAS** témoignera.

Les pilotes qui avaient peu à peu craqué et repris les vols avant le 5 mars posent à nouveau le sac. Le ciel de France est désert.

Les Contrôleurs Belges qui prennent depuis le premier jour du conflit des surcharges énormes du fait des vols qui évitent la France, négocient leur.... système de retraite. Un peu sur notre dos, non ??????

Et notre bonne USAC-Cgt, avec les **Mangane, Lemoine, Andréani, Beaubillard, Houssin.....** va aller jusqu'à proposer d'abord à **GALLEY**, puis publiquement ensuite, de **reprendre le contrôle AVEC les militaires.....**

Cette proposition ne sera quand même pas retenue par le gouvernement, mais elle va engendrer des haines tenaces et recuites dans les Centres, dans les Equipes.....

On m'en parle encore parfois plus de trente ans après ! Même à Aix où pourtant nous n'avions aucun des ténors de l'USAC. Même à Aix où pourtant des Cégétistes ont fait grève avec nous. Même à Aix où quasiment tous les Cégétistes vont participer au fonds de solidarité pour les révoqués.

Autre incident, révélateur de l'ambiance : avec **Claude Chauveau** et **Christian Lung**, nous avons rencontré deux adhérents du Syndicat, loin du CCR Nord, dans un bistrot à Ris-Orangis, ils étaient en train de faire leur service militaire au DMC.

Eh bien dès le lendemain, ils ont été convoqués par leur Colonel qui leur a donné l'ordre de cesser toutes relations avec nous et les a menacés.

Qui donc avait été suivi par la police militaire, eux ou....nous..... ??????

Coté CFTC, ça ne va pas s'arranger non plus.

Nous n'obtiendrons que des soutiens mitigés de la part de la Fédération Nationale de l'Aviation Civile dont nous sommes pourtant membres... Quant à la Confédération elle-même, ça ne va pas être brillant non plus.

Le Président Confédéral en personne, **Jacques TESSIER**, est venu à une AG du CCR Nord.

Il promet que si il y a des révocations, il ira remettre son mandat de Président Confédéral directement au Président de la République, Georges Pompidou. Mais **Jacques TESSIER** n'en fera rien !

Cela va animer les conversations ... et la contestation pendant plusieurs années...

A Aix, nous avons vécu cela de loin, mais l'amertume vis à vis de la Cftc y est aussi très vive.

Le 16 Mars 1973, **GALLEY** n'a d'autre solution que de nous lancer un appel à reprendre le travail. Mais lui aussi a la haine contre nous. D'autant plus à cause de ces événements.

D'autant plus qu'il a entendu (comme nous) **Daniel GORIN** déclarer qu'il était « *un menteur, un calomniateur et un assassin* ».

Bien entendu, ce n'est pas la déclaration exacte de **Daniel**.

Mais il a été fort imprudent.

En fait il a dit : « *si vous le désirez, je peux vous apporter les preuves que Mr Galley est un* » .

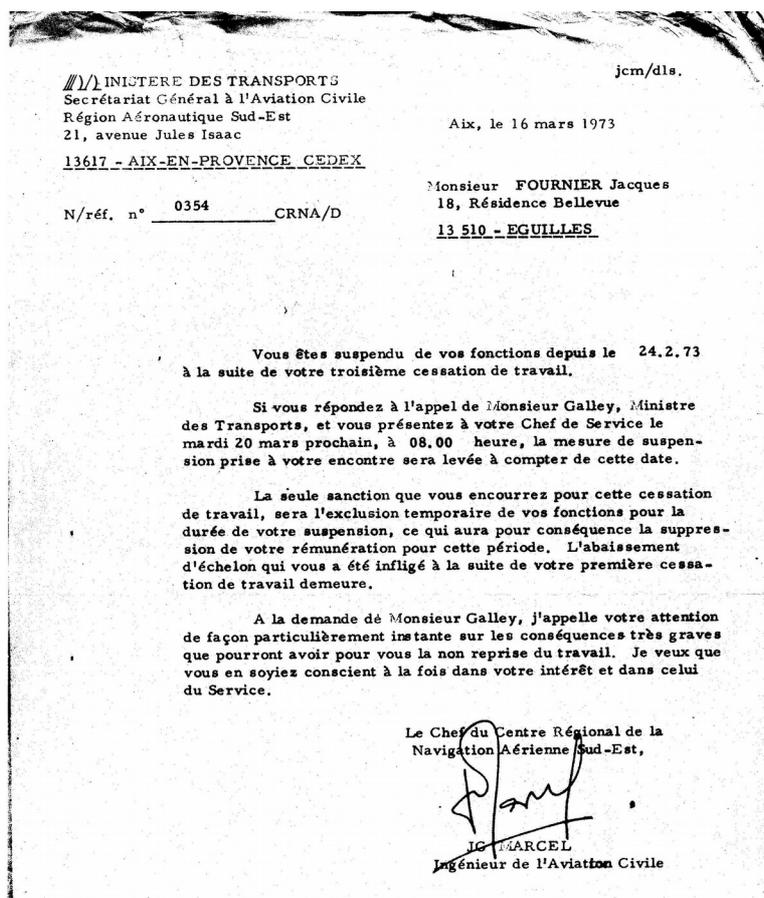
Les salopards de journalistes ont tout simplement coupé le début de la phrase et c'est le scandale. Mais ce n'est évidemment pas eux qui vont payer la note..... Pour ma part, la bévue de **Daniel**, restera présente à mon esprit lorsqu'à mon tour je ferai des déclarations à la presse.

L'atmosphère des AG est plombée depuis le 5 Mars 1973 bien sûr, mais la suite des événements n'est pas faite pour relancer l'enthousiasme.

Les rumeurs de conseils de discipline se font de plus en plus insistantes. Même des noms commencent à circuler. On parle des grévistes du premier jour, ceux du 20 février 1973. On précise, les Chefs de quart et les PC. Les concernés n'en mènent pas large, on les comprend. Les épouses de ces gars-là se font entendre.....

Aussi l'appel de **Galley** estentendu. Vu l'ambiance, le BN appelle à la reprise. Et pourtant, nous savons tous qu'en reprenant le boulot sans condition, nous condamnons définitivement ceux dont les noms circulent !

On reçoit tous la lettre suivante :



Or donc, le 20 Mars 1973 à 8 heures, me voilà dans la Salle....

Ils ne sont alors que trois « chefaillons », chacun leur tour, à me demander confirmation que je reprends le travail !!!

Toujours leur sens de la psychologie..... Le dernier, c'est **Marcel BOUSQUET**. Mais il doit lire dans mes yeux que ça ne va pas, il s'éclipse sans attendre la réponse, je crois bien que j'allais lui mettre mon pied au cul !!!

Vers 8h 30, **Coulardot** vient prendre la température en salle.

Aucun ancien gréviste n'est sur un poste de travail.

Nous sommes assis par-çi, par-là dans la salle.

Il se retient de prendre un coup de colère mais se tourne vers moi :

- « Vous êtes toujours en grève ou quoi ? »

- Non Monsieur, mais nous sommes toujours suspendus de nos fonctions, vous ne nous avez pas remis l'arrêté y mettant fin. Imaginez que l'un de ces suspendus fasse un airmis ou pire... Votre responsabilité serait également engagée ».

Il reste sans voix ! Et tourne les talons.

Nous recevrons nos arrêtés en début d'après-midi. Ils auront été signés à Paris, acheminés à Orly par un motard. Une voiture de la Drac aura été les chercher à Marignane auprès du pilote Air Inter à qui ils avaient été confiés !!!!!

Et on verra, un samedi matin des secrétaires faire des heures supplémentaires pour corriger *à la main* nos bulletins de salaire. Comme elle nous jalouent depuis 1970, comme je l'ai déjà signalé, elles ne se sont pas faites trop prier pour faire ce boulot de toute urgence !!!!

Seulement voilà, certains d'entre nous n'ont pas été autorisés à reprendre le travail ! La répression commence.

Il s'agit de **Bernard Franceschi, Paul Tchouadjian, Pierre Vaillant, Philippe Passemard, Raymond Ripert** et bien sûr de **Jean-Marie Lefranc**.

Les cinq premiers sont mutés d'office à travers la France, sur des aérodromes où ainsi leurs primes vont de fait être largement diminuées toute la durée de ce déplacement. Sanction supplémentaire particulièrement vicieuse.

Jean-Marie Lefranc est convoqué devant le Conseil de Discipline, Boulevard du Montparnasse, en compagnie de **Bouet, Umbrecht, Chauveau, Legall, Grognet, Lemaître, Lemerrer, Lothou, Savrimoutou, Guibert** (de Bordeaux) et**Gorin**. Les CRS sont même là !

Daniel Gorin est en effet à part. C'est le seul qui n'est pas poursuivi pour cessation concertée du travail. Il semble que son opposition à la poursuite de la grève au-delà des quatre jours initiaux aurait incité l'Administration à l'épargner. Mais si cela a été le cas, le scandale radiophonique a tout ruiné. Et **Galley** veut sa tête. Comme il veut aussi celle de **Jean-Marie Lefranc** mais pour une autre raison.

Galley est Maire de Troyes. **Jean-Marie** est né à ... Troyes.

Le père de **Jean-Marie** a été Conseiller Municipal de **Galley**.....

GALLEY qui n'a déjà pas digéré le refus Sncta de signer le Protocole de 1970, refus qu'il attribue au seul **Jean-Marie**.... considère maintenant que la grève, déclenchée par le seul Jean-Marie.... est une haute trahison de la famille **Lefranc**. **Jean-Marie** doit payer.

Résultat, **SEPT révocations**. Parmi eux, trois responsables nationaux du Syndicat, **Jean-Marie**⁴, **Daniel, Claude Chauveau** et un responsable régional, **Michel Lemerrer**. Les trois autres révoqués, et les cinq nouveaux déplacés d'office ne sont là que pour camoufler la violence de la répression contre le Sncta qu'on veut décapiter.

L'Administration, que la haine de **Galley** à notre rencontre arrange bien, va se déchaîner.

⁴ Jean-Marie révoqué, l'Administration, dans la foulée, cherche un nouveau Chef d'Equipe. Alain LIGEROT, adhérent du Sncta (!!!), accepte immédiatement de remplacer Jean-Marie. Il est aussitôt exclu du Syndicat par la Section d'Aix en Provence.

VILLIERS, Directeur Régional Nord, interrompt ses vacances outre-mer pour venir présider en personne le Conseil de Discipline. Ca le fait jouir d'y voir **Jean-Marie** et **Daniel**. !!!! C'est pour eux qu'il est rentré.

Ce Conseil de discipline dure deux jours. Il se trouve que l'Equipe Une, nous sommes de nuit entre les deux jours en question.

Aucun Sncta présent ne veut travailler. Tout à coup, **Dédé BENOIT** nous engueule. Je lui répond vertement que nous, nous n'avons pas le cœur à travailler quand nos copains sont à l'abattoir. **Dédé** pique du nez sur son tableau de strips. **Dédé** c'est d'ailleurs un bon gars, un bon copain, un ancien des fréquences météo et à laCgt. Mais lui, l'appel des ténors Cgt à Paris, ça l'a rendu malade. Que Jean-Marie soit révoqué, ça le rend malade. **Dédé** sera l'un des plus forts, sinon LE plus fort, contributeur au fonds de solidarité toute la durée de celui-ci.

Pendant ce temps là, l'autre burne de **Jean-Claude MARCEL**, nouveau Chef du CRNA, se mettra dans la tête (alors que ce n'est pas dans ses attributions) de faire payer à **Jean-Marie** le tarif « étranger » à la cantine puisqu'il ne fait plus partie de l'Administration.... Burne et...mesquin le mec.

On va dans son bureau **Michel Garcia** et moi. J'ai bien cru que **Michel** allait lui foutre son poing sur la gueule. Il s'en est fallu de peu....A la cantine, les nanas (**Rolande**, **Marcelle** et sa fille **Annie**) qui aiment bien **Jean-Marie** ne lui réclameront jamais ce tarif.....

Jean-Jacques GUIBERT (encore un de l'Equipe Une) va se spécialiser alors dans la défense juridique de tous les sanctionnés.

Il va se mettre à potasser des bouquins de droit administratif. Aide précieuse de **MURGALE**, il nous donne un énorme classeur de recueil de jurisprudence des Tribunaux Administratifs et du Conseil d'Etat⁵.

Je vais pas mal travailler avec **Jean-Jacques**. Nous deviendrons les « spécialistes juridiques » du Syndicat (rejoints plus tard par **André VITAL** de Blagnac).

Et comme nous ne doutons de rien, dès le mois d'avril, **Jean-Jacques** a concocté des modèles de recours.

Le 25 avril 1973, j'adresse par la voie hiérarchique un « recours gracieux » au Ministre contre mon abaissement d'échelon ainsi que contre l'arrêté qui, mettant fin à ma *suspension*, l'a transformée en *exclusion temporaire*.

Nos recours seront rejetés mais nous submergeons l'Administration de paperasse, pour lui démontrer que, malgré ses espoirs, le Syndicat n'est pas mort !

Gaston DEFFERRE, Député-Maire de Marseille qui déjà pendant le conflit avait pris notre défense et interpellé le Gouvernement en tant que Président du groupe

⁵ On y découvre ainsi que notre Chef du Personnel en personne, le sieur MANGENOT avait contesté lui-même un avancement qui ne le satisfaisait pas.....Bien entendu, il ne s'en vantait pas.....

Socialiste à l'Assemblée (il avait aussi proposé une MEDIATION du conflit) reçoit une délégation du Syndicat dans son célèbre Bureau de Maire sur le Vieux-Port.

Il prend son téléphone et demande devant nous à Maître....**Paul LOMBARD** de prendre notre défense devant les tribunaux.

Jean-Jacques fera un travail considérable avec ses collaborateurs. Mais **Me LOMBARD** va devenir notre bête noire. Aujourd'hui encore lorsque je le vois à la télévision, j'ai un haut le cœur. Ils vont se « débrouiller » - intentionnellement ou non, nous aurons toujours un doute à ce sujet - pour déposer « *en forclusion* », c'est à dire hors délais légaux, tous les recours de nos *déplacés d'office*. De ce fait, ils seront les plus grands perdants de tous les sanctionnés ! (je crois bien qu'aujourd'hui encore certains continuent de nous en vouloir...)

Alors que le Ministre et l'Administration considèrent que notre reprise du travail est une reddition pure et simple, ils continuent de s'acharner contre le Sncta.

Le Syndicat publie le 5 Avril 1973 un communiqué très explicite :

« Le SNCTA a élu statutairement son Bureau. Ce Bureau est toujours mandaté. Il confirme donc que malgré les révocations intervenues à l'encontre de certains de ses membres, il demeure comme auparavant et dans sa totalité le Bureau habilité pour représenter les Contrôleurs Cftc et qu'il n'appartient ni à l'Administration ni au Gouvernement d'en juger autrement ».

En effet, le Gouvernement et l'Administration entendent ne plus reconnaître notre Président, notre Vice-président, notre Secrétaire Général au motif qu'ils ne font plus partie de la Fonction Publique.....

Cette attitude aura de profondes répercussions dans le monde syndical.
Pas seulement à la Cftc...

Le **Comité National** du Sncta se réunit à Paris les 10 et 11 Avril 1973.

Il confirme bien entendu, avec force et conviction **Jean-Marie, Daniel** et **Claude** dans leurs fonctions.

Et puis, à la demande expresse de Jean-Marie, un membre supplémentaire est élu au **Bureau National** :.....**Jacques Fournier**.

Je ne sais évidemment pas que je rentre au BN pouronze ans et demi !

Ah..... je vais en passer des heures de ma vie dans la salle de réunion du CCRNord, juste sous l'antenne du radar !!! C'est d'ailleurs là que je vais assez vite me faire remarquer des « vieux de la vieille » en m'engueulant copieusement avec **Daniel Gorin** qui rouge de colère s'est levé et a quitté la réunion ! Oh, il est revenu un quart d'heure plus tard, mais il n'avait pas accepté que je lui dise que « *le journal CONTROL devenait son Concorde personnel* » vu les sommes que l'APCA réclamait au Syndicat qui, à ce moment là avait bien d'autres dépenses en tête....

Immédiatement la **SOLIDARITE** se met en place.

A Paris, c'est le « fonds GALAIS-MARTIN ».

A Aix, c'est **Pierre MAREY**⁶ qui prend les choses en main avec l'aide de **Henri HERNANDEZ**.

Les Contrôleurs qui ont eu les sanctions les « plus faibles » ont quand même perdu un mois entier de salaire et de primes, plus la perte mensuelle de l'abaissement d'échelon qui perdure.

Malgré cela, ils vont donner aux fonds sans rechigner. Du moins les premiers mois. Les sommes à recueillir sont rondelettes car nous voulons assurer la paye des révoqués. Et ces bougres n'étaient pas Occa-stagiaires.....

Nous ferons aussi appel à « l'extérieur ». Beaucoup de Syndicats Cftc nous enverront des dons. Les Contrôleurs étrangers aussi. Nous recevrons ainsi un très gros chèque du PATCO américain !

On ne fait quand même pas la quête dans la rue (il paraît que les grévistes de 1954-1955 la faisait sur le Cours Mirabeau) mais il y a ces tracts et ces affichettes multicolores.



J'irai nuitamment en coller une kyrielle de ces affichettes en couleur sur l'immense baie vitrée de la façade de la Poste centrale. Elles y resteront d'ailleurs plusieurs jours.

⁶ (†) fin 2005

USAGERS EMPLOYÉS

du transport aérien

Pendant un mois vous avez fait les frais de l'absence de sens politique du Ministre des Transports.

Devant cette obstination à ne pas vouloir négocier, Devant ce mépris de vos intérêts comme de ceux du pays tout entier,

Les "aiguilleurs du ciel" ont décidé de reprendre le travail.

- Pour mettre un terme au gâchis économique
- Pour assurer un retour normal de vos activités
- Pour rétablir la sécurité

**AIDE AUX
AIGUILLEURS DU CIEL SANCTIONNÉS**
C. C. P. SNCTA PARIS 19979-60
CIDEX A 250 94396 ORLY AÉROGARE

Mais le Ministre entend se venger.

Les sanctions les plus lourdes frappent ceux qui ont exercé leurs droits de citoyens.

Les provocations se multiplient.

Une seule issue semble devoir s'imposer : Reprendre la grève alors que le trafic augmente en densité (Doublement du trafic de Février à Mai).

VOUS POUVEZ ÉVITER DE NOUVELLES DIFFICULTÉS

En aidant les contrôleurs sanctionnés.

En exigeant du Gouvernement la levée des sanctions et la discussion des revendications.

Merci.

Le SNCTA/CFTC

IMPRIMÉ EN FRANCE - 1785 MOIS - 221 80 48

Une autre nuit, un « commando » (que je dirigeais) s'est attaqué au CCR lui-même ! Le hall d'entrée, les marches d'escalier, jusqu'à l'ascenseur emprunté par le Directeur de Région au troisième, sont couverts de la fameuse affiche fluorescente **« Non à la répression »**.

Ces sauvages ont même recouvert la plaque en cuivre du portail sur la rue !!! Les ouvriers ne pourront la décoller sans abîmer la plaque. Ils la changeront....

Ces voyous avaient même tout prévu. Ils avaient découpé les affiches aux dimensions des marches.....

J'avais pris la précaution d'opérer une nuit où j'étais de service ! Au cas où...ma défense serait plus solide.....

Guy BOULLU découvrira le tout le premier en allant pisser. Il me fera jurer que je n'y étais pour rien. J'ai juré.....

Le Directeur de Région le prendra assez mal. Mais il se contentera d'un communiqué aux personnels pour dénoncer ces vandales qui *« croyant servir une cause, en fait, la desservent par leurs agissements »*.....





Et ces olibrius se sont même payés le luxe de faire des photos de leurs exploits.....

J'aurai pendant des mois l'affichette fluorescente orange collée sur la malle arrière de ma 2CV. Au point, un jour, d'intriguer des motards de la gendarmerie qui me rattraperont pour la lire. Ils me feront ensuite un salut amical.....